



De l'étude préalable aux travaux de gestion et de restauration

Objectifs

Définir des protocoles d'intervention intégrant l'ensemble des spécificités de votre territoire.

Service

La Chambre d'Agriculture des Vosges réalise, en partenariat avec les administrations concernées, l'ensemble des documents nécessaires à la gestion des cours d'eau de votre territoire.

- Etude préalable : expertise visant à établir un état initial des différents compartiments des cours d'eau et à appréhender les perturbations potentielles qui leurs sont associées, proposition d'un panel d'interventions afin de disposer d'outils adéquats pour formaliser les orientations de gestion des cours d'eau.
- Programmes de gestion et de restauration : rédaction d'un programme de travaux qui répond aux problématiques corrélées aux cours d'eau, conception des aménagements nécessaires (protections de berges, passes à poissons...); établissement d'un budget prévisionnel, rédaction des documents nécessaires à la passation de marché (CCTP, CCAG, DEC,...) et des dossiers de déclaration et d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau, suivi des entreprises et des travaux.
- Programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau, qui permet de pérenniser les investissements réalisés.

Résultats

Des programmes de gestion et d'entretien des cours d'eau adaptés aux contextes spécifiques. La compétence de maîtrise d'œuvre, assure un appui sur la globalité de la chronologie de travail, de la conception à la réalisation des projets.

Livrables

Des documents synthétiques et opérationnels (programme d'actions, supports cartographiques, documents de passation de marché) qui répondent aux prérogatives réglementaires actuelles le tout, associés à un suivi des travaux.

Public

Communautés de Communes et autres collectivités en milieu rural, périurbain et urbain.

Les +

Une prise en compte de tous les enjeux liés au bon fonctionnement des cours d'eau, qu'ils soient hydrauliques, écologiques, socio-économiques ou patrimoniaux.

Modalités

Une démarche intégrative, menée en étroite corrélation avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, les riverains et les administrations.

Quelques références

Etude préalable de l'Illon et de ses affluents et maîtrise d'œuvre du programme de restauration de la Gitte avec la Communauté de Communes du Secteur de Dompierre, programme d'aménagement des berges du Durbion, pour le compte de la Communauté de Communes Vologne-Durbion, conception et maîtrise d'œuvre du programme d'entretien de l'Avière avec le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin de l'Avière.

